

Le secteur d'intervention



 **DAC EN SANTÉ
SUD MANCHE**
Dispositif d'Appui à la Coordination

Contactez-nous

du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

 Numéro unique
02.33.70.70.45

 assistante1@dacsudmanche.fr

 **MSSanté** dacsudmanche@normandie.mssante.fr

 www.dacsudmanche.fr

 3 bis rue des jardins
50220 Ducey-Les-Chéris

 [dac-en-sante-sud-manche](https://www.linkedin.com/company/dac-en-sante-sud-manche/)

Retrouvez notre **fiche de sollicitation** et
l'annuaire des ressources sur notre site
internet



Scannez moi !

Le **DAC** en santé Sud Manche **Dispositif d'Appui à la Coordination**

Un numéro d'appel unique pour notre territoire et une équipe pluriprofessionnelle, à disposition des **professionnels** de santé, du médico-social et du social qui sollicitent un appui dans la gestion des parcours de santé complexes.

02.33.70.70.45
Numéro unique

C'est quoi un DAC

Selon le Décret n°2021-295 du 18 mars 2021, le DAC en santé:

- assure un service polyvalent aux professionnels qui le sollicitent pour offrir à la personne une réponse globale **quel que soit son âge, sa pathologie, son handicap ou sa situation**
- assure ses missions en coopération avec l'ensemble des professionnels du territoire et **en lien avec le médecin traitant**
- analyse les besoins et la structuration des parcours de santé complexes **dans le respect du projet de vie de la personne et de son consentement**
- intervient de façon graduelle en fonction de la complexité de la situation en coordonnant les interventions des professionnels sans subsidiarité auprès de la personne accompagnée
- veille à améliorer l'interconnaissance des professionnels et la lisibilité des parcours de soins par sa contribution à l'animation territoriale.

Les missions du DAC sont définies par l'article

L.6327-2 du Code de la Santé Publique.

Le DAC est un dispositif financé par l'ARS Normandie

Le système d'information du DAC répond aux exigences de sécurité et d'interopérabilité grâce aux dossiers de coordination (e-parcours)



Dossier de coordination

Les missions du DAC

Mission 1

Information, orientation et appui aux professionnels

Renseigner les professionnels de santé, du social et/ou du médico-social sur les ressources existantes du territoire et les mettre en lien si besoin

Mission 2

Accompagnement, coordination et gestion des situations complexes

Le binôme médecin/gestionnaire de parcours soutient le professionnel qui le sollicite dans le suivi du parcours de santé jugé complexe.

L'accompagnement peut permettre l'intervention d'équipes ressources en lien avec les professionnels déjà en place.



Mission 3

Animation territoriale

Le DAC contribue à l'amélioration des parcours de santé en soutenant les projets innovants et expérimentaux, en participant à la lisibilité et à la structuration des parcours de santé.

Le DAC est missionné pour mettre en place l'observatoire des ruptures de parcours sur son territoire qui permettra de prioriser ses projets au service des acteurs de la santé

L'équipe du DAC

Directrice :

- Latifa GHAZALI

Directeur médical :

- Dr Philippe SABATHIER

Equipe médicale :

- Dr Nicolas BOYER
- Dr François LE BAS
- Dr Philippe SABATHIER
- Dr Thomas TRENIER

Assistante de coordination :

- Christelle BARBOT

Gestionnaires de parcours :

- Vanessa GARNIER
- Baptiste GAUTIER
- Delphine SEMMER



Gestionnaire de projet :

- Lou DELAROQUE

Assistante qualité :

- Fanny BASTARD